



Communiqué de presse

GIRARD reprise par CARAVELLE, avec l'appui du FCDE

Paris, le 10 juin 2010 – Le Tribunal de la Roche-sur-Yon a retenu l'offre de CARAVELLE, appuyée par le FCDE, Fonds de Consolidation et de Développement des Entreprises, pour la reprise de Girard.

La société Girard est un des principaux opérateurs du transport de meubles en France, tant pour les particuliers que les professionnels. Basée aux Essarts en Vendée, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 60M€ en 2009.

A la suite de certaines difficultés dont la disparition de CAMIF, Girard avait été placée en redressement judiciaire en mai. La reprise permet de renouer avec le développement de l'activité sur une base opérationnelle et financière solide et de préserver 622 emplois. La société s'appellera désormais Girard Agediss.

CARAVELLE, spécialiste réputé du redressement d'entreprises ayant une forte expertise en transports, renforce ainsi sa présence dans la messagerie routière puisqu'elle doit acquérir prochainement les activités de messagerie en France de DHL. Les activités issues de DHL et de Girard seront gérées de façon autonome.

CARAVELLE est appuyée dans cette reprise par le FCDE, fonds public/privé spécialisé dans l'intervention au capital de PME de croissance fragilisées par la crise, qui détiendra une position minoritaire aux côtés de CARAVELLE.

Contact presse Caravelle

+33 1 53 65 67 00
contact@caravelle.fr

Contact presse FCDE

Julien Sanson: +33 1 58 47 94 95
julien.sanson@eurorscg.fr
Benjamin Perret : +33 1 58 47 95 39
benjamin.perret@eurorscg.fr

